

L'ARABIE SAOUDITE ET L'ALGÉRIE FACE A LA CRISE PÉTROLIÈRE DE 1986

La chute rapide des cours du pétrole brut entre décembre 1985 et avril 1986 est couramment imputée à l'apparition sur le marché mondial d'une offre excédentaire de 2,5 à 3 millions de barils par jour. Compte tenu de la consommation totale de pétrole dans le monde, l'excédent actuel représente moins de 5 % de l'offre totale de brut. Mais cet accroissement relativement faible de l'offre de pétrole a conduit à un effondrement du cours mondial moyen du brut de 27,50 dollars (déc. 1985) à moins de 10 \$ (fin mars 1986) avant de se stabiliser autour de 14 \$/b (en novembre 1986).

La thèse sous-jacente à cet article est la suivante :

Bien que tous les pays de l'OPEP aient enregistré d'importantes pertes financières, il apparaît que le sacrifice consenti par les pays arabes du Machrek, membres de l'OPEP, a été moins durement ressenti que par les pays arabes du Maghreb membres de l'OPEP, soit l'Algérie et la Libye.

Aussi, nous proposons-nous dans cette étude d'examiner les effets de cette crise à rebours sur l'économie algérienne et de rendre compte des mesures prises par cet Etat maghrébin pour surmonter les difficultés dans lesquelles il se débat actuellement. Subsidiairement, nous chercherons à appréhender le rôle de l'Arabie Saoudite dans cette crise et à rendre compte de l'impact probable de cette crise sur les relations des pays pétroliers du Machrek avec un pays pétrolier du Maghreb, en l'occurrence l'Algérie.

I. — ANATOMIE D'UNE CRISE À REBOURS

1973 : le monde occidental découvre avec stupéfaction que la période du pétrole abondant et bon marché est révolue. Le baril de brut grimpe à 11,50 (de 3,50 \$). C'est ce que les Occidentaux avaient surnommé la « crise pétrolière » de 1973 et que les Arabes continuent à qualifier de « réajustement des prix pétroliers ».

Dix ans après cette date « fatidique », la part du pétrole dans la consommation énergétique mondiale a été ramenée de 47,30 % en 1973 à 40 % en 1983. Cette diminution s'explique par la réduction de l'intensité énergétique de l'activité (demande primaire d'énergie par unité de PIB), par la substitution au pétrole d'énergies alternatives jointes à une croissance économique sensiblement ralentie et aux économies dans la consommation d'énergie. (Cfr. Bichara Khader : « L'OPEP : un malade plein d'énergie »).

Cette baisse de la consommation pétrolière à l'échelle mondiale a induit un affaiblissement des pays de l'OPEP qui ont supporté, seuls, le poids de la surcapacité mondiale. En effet, le volume des exportations de l'OPEP est passé de 30,9 barils/jour en 1973 à 17,7 en 1983, soit une baisse de 43 %.

Cette baisse tendancielle des exportations pétrolières des pays de l'OPEP s'explique par l'arrivée en force de nouveaux exportateurs non-membres de cette organisation (notamment le Mexique) dont la production a presque doublé entre 1979 (1,6 millions de barils/jour) et 1983 (3 millions b/j).

La multipolarisation de l'offre pétrolière a conduit tout naturellement à une baisse des revenus pétroliers des pays de l'OPEP. De 278 milliards de dollars en 1980, les revenus ont chuté à 160 en 1983 (Tableau 1).

TABLEAU 1
Revenus Pétroliers (milliards \$)

	1974	1979	1980	1981	1982	1983	% change 1982-3
Saudi Arabia	22.6	57.5	102.0	113.2	76.0	46.1	-39
UAE	5.5	12.9	19.5	18.7	16.0	12.8	-20
Kuwait	7.0	16.7	17.9	14.9	10.0	9.9	-1
Iran	17.5	19.1	13.5	8.6	19.0	21.7	+14
Iraq	5.7	21.3	26.0	10.4	9.5	8.4	-12
Qatar	1.6	3.6	5.4	5.3	4.2	3.0	-29
Nigeria	8.9	16.6	25.6	18.3	14.0	10.0	-28
Libya	6.0	15.2	22.6	15.6	14.0	11.2	-20
Algeria	3.7	7.5	12.5	10.8	8.5	9.7	+14
Venezuela	8.7	13.5	17.6	19.9	16.5	15.0	-9
Indonesia	3.3	8.9	12.9	14.1	11.5	9.9	-14
Gabon		1.4	1.8	1.6	1.5	1.5	0
Ecuador		1.0	1.4	1.5	1.2	1.1	-8
Total OPEC	90.5	195.2	278.8	252.9	201.9	160.4	-21

Source : *Petroleum Economist*, June 1984.

(*) Mohammed E. AHRARI, *op. cit.*, p. 277.

Depuis 1983, les choses ont pris une tournure grave. Les prix ont chuté de 35 \$/b à 27 \$/b en décembre 1985, tandis qu'un système de quota a été introduit pour répartir la production des pays membres de l'OPEP, faire plafonner la production autour de 215 mb/j, pour éviter d'inonder le marché et par conséquent de casser les prix (Tableau 2).

Ainsi donc, l'OPEP en général et l'Arabie Saoudite en particulier perdaient leur position de force si durement acquise au début des années 70. L'OPEP, qui contrôlait 53 % de la production mondiale en 1973 et encore 48 % en 1979, ne pompait plus qu'un baril sur trois du brut extrait du sous-sol de la planète au milieu des années 80 (34 % en 1984 — 33 % en 1985).

Plus grave encore, le pétrole qui assurait 56 % de la consommation énergétique globale dans le monde en 1973, n'en représentait que 46 % en 1985. L'Afrique perdait plus du quart de son volume de vente annuel et le Moyen Orient plus de 50 %.

TABLEAU 2
Quotas de Production des Pays Membres de l'OPEP
 (en millions de barils par jour)

Pays	Anciens quotas Accord de Londres du 14/3/1983	Nouveaux quotas Conférence de Genève du 31/10/1984	% de réduction
Algérie	725.000	663.000	8,5
Equateur	200.000	183.000	8,5
Gabon	150.000	137.000	8,6
Indonésie	1.300.000	1.189.000	8,5
Iran	2.400.000	2.300.000	4,1
Irak	1.200.000	1.200.000	0
Koweït	1.050.000	900.000	14,3
Libye	1.100.000	990.000	10
Nigéria	1.300.000	1.300.000	0
Qatar	300.000	280.000	6,6
Émirats	1.100.000	950.000	13,6
Venezuela	1.675.000	1.555.000	7,1
Arabie Saoudite	5.000.000	4.353.000	12,9
Total	17.500.000	16.000.000	8,6

II. — LES CONSÉQUENCES ÉCONOMIQUES DE LA DIMINUTION DE LA DEMANDE PÉTROLIÈRE SUR LES PAYS ARABES

Entre 1973 et 1978 la production pétrolière des sept pays arabes membres de l'OPEP se situait aux alentours de 18 millions de barils. L'augmentation de cette production au niveau beaucoup plus élevé de 21 millions de b/j en 1979 est entièrement due à la crise iranienne et de ce fait, elle a un caractère exceptionnel. Mais depuis 1980 la production pétrolière arabe régresse de façon dramatique. En 1984, elle ne dépasse guère 10,2 millions b/j (Tableau 3).

TABLEAU 3
Production Pétrolière des Grands Pays Arabes Exportateurs de Pétrole 1970-1984
 (en millions de barils/j)

	1970	1973	1976	1979	1980	1981	1982	1983	1984
Algérie	1.029	1.097	1.075	1.153	1.019	0.797	0.704	0.661	0.638
Irak	1.548	2.415	2.415	3.476	2.646	0.897	1.012	1.098	1.203
Koweït	2.989	3.020	2.145	2.500	1.663	1.129	0.824	1.054	1.117
Libye	3.318	2.174	1.932	2.091	1.830	1.217	1.136	1.104	1.071
Qatar	0.362	0.570	0.497	0.508	0.471	0.415	0.332	0.269	0.399
Arabie Saoudite	3.799	7.596	8.777	9.532	9.900	9.808	6.483	4.539	4.649
EAU	0.770	1.532	1.936	1.830	1.701	1.502	1.248	1.149	1.155
Total	13.824	18.007	18.577	21.090	19.230	15.765	11.739	9.874	10.232

Sources : 1970-1983 : *Bulletin annuel de statistiques de l'O.P.E.C.*
 1984 : *Petroleum Intelligence Weekly.*

La chute de la production pétrolière arabe à partir de 1980 s'accompagne à partir de 1982 d'une baisse graduelle des prix pétroliers, comme l'atteste le tableau 4.

Ainsi, les revenus pétroliers des pays arabes membres de l'OPEP, après avoir atteint le chiffre record de 205 milliards de \$ en 1980, tombent à 97.5 milliards de dollars en 1984, et moins de 70 milliards de \$ en 1986 (estimation) (Tableau 4).

TABLEAU 4
Revenus Pétroliers des Etats Arabes Membres de l'OPEP 1970-1984
(Millions \$ US)

	1970	1973	1976	1979	1980	1981	1982	1983	1984
Algérie	272	988	3.700	7.513	12.500	10.700	8.500	7.400	n.d.
Irak	521	1.843	8.500	21.291	26.100	10.400	9.700	8.360	n.d.
Koweït	821	1.735	6.869	16.863	17.900	13.800	7.500	8.700	n.d.
Libye	1.351	2.223	7.500	15.223	22.600	15.300	13.900	10.900	n.d.
Qatar	122	463	2.092	3.471	4.914	4.591	3.882	2.361	n.d.
Arabie Saoudite	1.214	4.340	30.755	57.522	102.212	113.200	76.000	47.600	n.d.
EAU	233	900	7.000	12.862	19.500	18.700	15.500	11.700	n.d.
Total	4.534	12.492	66.416	134.746	205.726	186.691	134.982	97.021	n.d.

* Notre estimation

Source : OPEC Annual Statistical Bulletin.

III. — LA CONJONCTURE PÉTROLIÈRE EN 1985

L'affaiblissement de la demande et des prix du pétrole brut observé depuis 1981 s'est poursuivi pendant l'année 1985 en dépit des efforts déployés par l'OPEP au cours de diverses réunions, de mars 1982 à décembre 1985, pour faire pièce, à l'aide d'un plafonnement de la production à 16 millions de b/j (en 1985), à l'excédent pétrolier persistant sur le marché (Tableaux 5 et 6).

A la Conférence de l'OPEP du 7 au 9 décembre 1985 à Genève, les membres de l'organisation décidaient de changer de politique et de défendre leurs volumes de production plutôt que le niveau des prix.

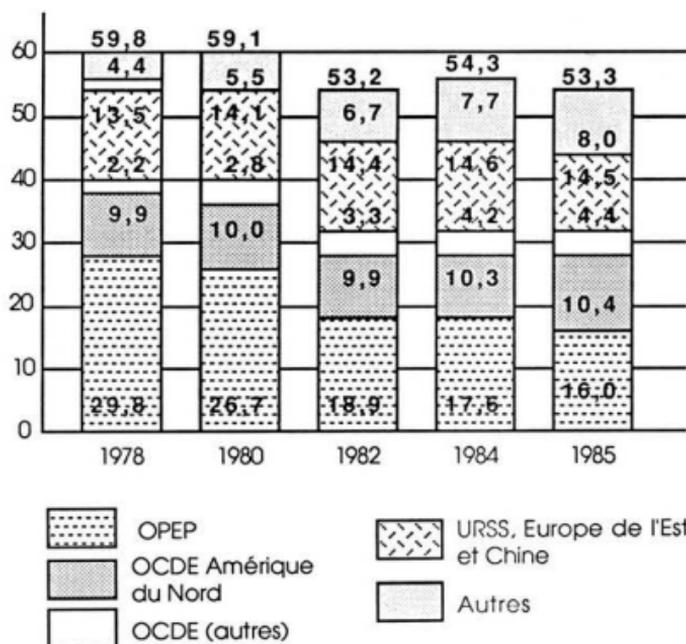
Déjà, dès l'été 1985, l'Arabie Saoudite mettait en œuvre une nouvelle formule de commercialisation appelée « netback deals » (1). Par cette formule, le prix offert pour le pétrole brut est établi à partir de la valeur de vente du cocktail de produits finis qu'on peut obtenir sur le marché après raffinage. Ce qui voulait dire que dans un marché connaissant de fortes fluctuations de prix, le risque se trouve assumé par le vendeur du pétrole brut.

(1) Editorial de N. SARKIS : *Le pétrole et le gaz arabe*, 1^{er} décembre 1985, p. 3.

TABLEAU 5
Pétrole brut : Balance de l'Offre et de la Demande Mondiale
 (à l'exclusion de l'URSS, de l'Europe de l'Est et de la Chine)
 (en millions de barils/jour)

	1979	1981	1983	1985
Demande	52,1	47,3	45,2	45,9
Production de l'OPEP				
pétrole brut	30,9	22,5	17,3	16,0
liquides de gaz naturel	0,8	1,1	1,2	1,3
Production hors OPEP	20,1	21,3	23,5	25,8
Importations des pays de l'Est	1,4	1,7	2,2	2,1
Stocks	-1,1	0,7	1,0	0,7

TABLEAU 6
Production Mondiale de Pétrole Brut
 (en millions de barils/jour)



Rompant avec la politique de défense à tout prix des cours du pétrole menée jusque là, la nouvelle stratégie de l'OPEP a amorcé la chute brutale des prix pétroliers sur le marché libre. Au mois de juillet 1986, le baril de pétrole de la Mer du Nord était coté 9,86 dollars sur le marché libre alors qu'il valait encore 30 \$/b sept mois auparavant. Il est possible qu'en cette fin d'année 1986 les prix pétroliers se stabilisent autour de 15-17 \$/b.

Il sort du cadre de cette étude d'analyser les conséquences négatives et positives de cette crise à rebours sur l'économie internationale. Mais il est clair que la prolongation de cette période d'incertitude et d'instabilité fait peser une menace grave sur les politiques énergétiques à terme, les budgets nationaux, les calculs des coûts du combustible, les futurs investissements en explorations pétrolières, les ressources affectées aux substituts du pétrole et la planification des entreprises privées et publiques dans une grande partie du monde.

Pour ce qui est des pays de l'OPEP, une décision devait être prise pour enrayer le mouvement à la baisse.

En effet, depuis 1982, avec l'amorce de la baisse des prix pétroliers et l'introduction du système de quotas, les pays de l'OPEP, fournisseurs nets de capitaux sur le marché international, sont devenus débiteurs et certains pays du Golfe ont utilisé leur épargne financière placée à l'extérieur pour financer leurs déficits extérieurs et budgétaire.

Mais les conséquences financières de la baisse des revenus pétroliers ont été diversement ressenties par les deux groupes de pays qui forment l'OPEP.

1. Les pays « à faible absorption », essentiellement les pays à faible population (Golfe + Libye), avaient accumulé des excédents de paiement courants qui leur ont permis de financer les déficits enregistrés depuis 1983. Et en 1986, ils continuaient à bénéficier de l'existence d'avoirs extérieurs suffisants, leur permettant d'amortir l'impact de la crise.

2. Les pays à forte population, en général très endettés (Venezuela, Algérie, Nigéria, Indonésie), qui ont dû, dès 1981, fortement réduire leurs importations de biens et services et ajuster leur budget public pour assurer la gestion de leur dette extérieure au moyen d'un nouvel endettement net.

Ainsi donc, dans le premier groupe se trouvent essentiellement des pays arabes du Machrek (notamment l'Arabie Saoudite), et dans l'autre se trouve un grand pays arabe du Maghreb : l'Algérie. Il était donc prévisible que le déploiement de la stratégie saoudienne, dès 1985, allait se faire, en partie, par ricochet, au détriment d'un grand pays « frère » du Maghreb, L'Algérie.

Quelles étaient donc les visées saoudiennes ?

IV. — LA STRATÉGIE SAOUDIENNE

Entre 1973 et 1982, l'Arabie Saoudite a accumulé un montant d'actifs financiers se chiffrant à 200 milliards de \$, fin 1982, soit près de 46 % du total des actifs financiers accumulés par l'OPEP. 150 milliards de \$ étaient des actifs publics et 50 milliards de \$ représentaient des actifs privés (Tableau 7).

TABLEAU 7
Actifs Financiers de l'OPEP à fin 1982
(en milliards de \$)

	Actifs publics	Actifs privés	Total
Arabie Saoudite	150	50	200
Koweït	75	16	91
EAU	30	15	45
Qatar	13	5	18
Sous-total	268	86	354
Venezuela			13
Libye, Iran, Iraq			23
Ecart statistique Balance Commerciale et Balance des paiements courants*			42
Total Général			432

* Il s'agit sans doute pour l'essentiel d'achats d'armes non recensés dans la balance commerciale. Source : Banque d'Angleterre et Bichara KHADER.

Or, depuis 1982, l'Arabie Saoudite a dû assumer pratiquement seule le rôle de « Swing Producer » (producteur d'équilibre) au sein des pays de l'OPEP, en acceptant de réduire sa production en deçà de son quota officiel pour maintenir une politique de prix empêchant la surproduction et donc l'éclatement de l'OPEP. Réduction drastique puisque de 1979 à août 1985 sa production est passée d'un rythme de 10 millions de barils par jour (500 millions de tonnes par an) à 2,2 millions b/j (100 millions de tonnes par an).

Son budget s'en est ressenti. Le déficit de la balance des paiements courants a été chronique depuis 1982, provoquant des retraits sur ses avoirs extérieurs. A la fin de 1985, les actifs financiers publics de l'Arabie Saoudite sont tombés à près de 90 milliards de dollars, soit une érosion de 60 milliards par rapport à 1982. Une réduction des actifs financiers publics, d'une bien moindre ampleur, a été enregistrée aussi par les pays du Golfe membres de l'OPEP. (Cf. Bichara Khader : *Arab Money in the West, report to the Arab League*, 1986, 250 p.).

A partir de 1985, il devenait donc clair que l'Arabie Saoudite n'allait plus continuer à porter plus longtemps la responsabilité d'assurer seule le rôle de producteur d'équilibre. C'est pourquoi, dès le mois d'août 1985, elle annonçait son intention de retrouver une part acceptable du marché pétrolier, en s'engageant — outre la panoplie classique des réductions directes ou indirectes sur les prix

officiels — dans la voie des ventes sur base du netback pour assurer l'écoulement de sa production supplémentaire, sur un marché déjà pléthorique. La réunion de l'OPEP (7-9 décembre 1985) en avalisant — non sans amertume — la stratégie saoudite a sonné le glas des prix officiels pratiqués jusque là. On connaît la suite : en avril 1986 le baril était coté à près de 10 \$/b. Il était coté à près de 14 \$/b en octobre 1986. Tandis que la production de l'OPEP, après avoir atteint un sommet de 20 millions de barils/j en août 1986 retombait à 16,7 millions de b/j en octobre 1986 (Tableau 8).

TABLEAU 8
Production pétrolière des pays de l'OPEP (GNL exclu)
(en milliers de b/j)

	Quotas décidés en oct. 1984	Moyenne juillet-août 1986 (1)	Août 1986 (2)	Septembre 1986 (3)
Algérie	663	600	600	661,5
Equateur	183	300	300	190,2
Gabon	137	200	170	151,1
Indonésie	1 189	1 300	1 325	1 187,6
Iran	2 300	2 000	1 800	2 150,2
Irak	1 200	1 800	1 800	1 900,0
Koweït	900	1 400	1 600	859,9
Libye	990	1 200	1 150	989,9
Nigéria	1 300	1 600	1 715	1 300,5
Qatar	280	300	400	276,3
Arabie Saoudite	4 353	5 800	6 200	4 271,8
EAU	950	1 500	1 700	1 250,0
Venezuela	1 555	1 500	1 680	1 555,0
Zone Neutre	—	200	400	—
Total	16 000	19 600	20 840	16 780,0
Plafond à 12 (Irak non compris)	14 800	17 800	19 040	14 880

(1) Estimation AIE. Total arrondi.

(2) Estimation PGA.

(3) Chiffres fournis par la commission de contrôle de l'OPEP; à l'exception de ceux de l'Irak et des EAU.

En agissant comme elle l'a fait, l'Arabie Saoudite savait qu'elle disposait de nombreux atouts :

1. Un potentiel pétrolier élevé et facilement exploitable. L'Arabie Saoudite a la capacité de faire passer sa capacité de production de 2 millions b/j à près de 10 millions de b/j dans des délais relativement courts.

2. Des réserves importantes équivalant à plus de 100 ans de production actuelle.

3. De suffisantes réserves financières (90 milliards de \$ à fin 1985) pouvant servir de coussin amortisseur en période de baisse prolongée.

4. De faibles retombées négatives sur les autochtones. En effet, les premiers à subir les effets négatifs de la baisse des revenus sont les travailleurs immigrés et dans une moindre mesure les cadres étrangers. Certes, l'effondrement des prix aura un impact négatif sur les entreprises locales et sur les milieux d'affaires, mais il permettra d'extirper du tissu économique les entreprises les moins performantes et rendre les autres plus soucieuses de rentabilité.

Cette situation particulièrement avantageuse a poussé l'Arabie Saoudite à privilégier ses intérêts de long terme, sur les intérêts de court et moyen terme de ses partenaires au sein de l'OPEP, notamment l'Algérie. Les résultats sont, en effet, éclairants : si les prix pétroliers devaient se stabiliser jusqu'à la fin de l'année 1986, à un niveau de 15 \$/b, les pays de l'OPEP auront perdu plus de 70 milliards de \$ en 1986. A 18 dollars le baril en 1987, ils perdront la coquette somme de 65 milliards de \$.

Mais l'Arabie Saoudite mise sur le long terme. Elle espère, grâce à la chute des prix pétroliers, atteindre plusieurs objectifs :

1. stimuler la demande mondiale de pétrole;
2. réduire à terme la production hors OPEP;
3. décourager les investissements de l'exploration hors OPEP (3);
4. décourager les investissements dans les énergies alternatives;
5. susciter plus de discipline parmi les pays membres de l'OPEP, mais sous la férule saoudienne;
6. retrouver une position de leader dans les affaires pétrolières.

Subsidiairement, l'Arabie Saoudite chercherait vraisemblablement à réduire la marge de manœuvre politique des régimes arabes jugés trop turbulents à ses yeux. Avec 5 milliards de dollars en 1966 la Libye de Khadafi pourra à peine joindre les deux bouts. (Mais elle avait 20 milliards de revenus pétroliers en 1980). Quant à l'Algérie, qui ploie sous le poids de la dette (18,6 milliards de \$ en 1986), elle pourra difficilement faire contre-poids à l'influence saoudienne.

Ici encore, les « pétromonarchies » du Machrek semblent prouver qu'elles ne se laisseront pas réduire à une « quantité négligeable » dans le système régional arabe.

V. — L'ALGÉRIE DANS LA TOURMENTE

L'effondrement des prix pétroliers, provoqué par l'Arabie Saoudite, a pénalisé tous les pays fragiles de l'OPEP (Nigéria, Indonésie, Venezuela et surtout l'Algérie). Peut-être dans 5 ans, les Algériens sauront gré à l'Arabie Saoudite d'avoir stoppé l'éclatement de l'OPEP et incité tout le monde à plus de discipline dans le respect des quotas imposés. Mais en attendant, l'Algérie traverse une passe difficile, tisse du mauvais coton et doit s'imaginer que ce qui

(2) Antoine ELZIN : « Pétrole : Pourquoi Ryad pousse à la baisse », in *Les Cahiers de l'Orient*, n° 3, 1986, pp. 215-227.

(3) Voir l'article de Denis CLERC : « Esquisse d'un compromis entre l'OPEP et les compagnies pétrolières », in *Monde Diplomatique*, juillet 1986, pp. 22-23.

lui arrive est encore un de ces « coups fourrés » dont le Machrek a le secret. Comment donc ce grand pays du Maghreb se comporte-t-il dans cette nouvelle conjoncture ?

1°) *Des réserves trop faibles*

Ce qui différencie de prime abord l'Algérie par rapport aux pays pétroliers du Machrek, c'est que ses réserves prouvées sont presque insignifiantes : elles s'élevaient à environ 9 milliards de barils et sont en diminution constante. Au rythme actuel de production (0,600 millions b/j) et à défaut de découvertes substantielles, la durée de vie des gisements algériens ne devrait guère excéder 10-15 ans.

2°) *Une trop grande dépendance du secteur pétrolier*

Et pourtant, l'Algérie reste fortement dépendante du secteur pétrolier. En 1984, celui-ci contribuait encore pour plus de 90 % aux recettes d'exportation, finançait 60 % du budget de l'État et représentait 35 % du PIB.

La structure des exportations énergétiques de l'Algérie est cependant plus diversifiée que dans d'autres pays de l'OPEP. Les exportations de pétrole brut et de produits pétroliers ne représentent que la moitié des exportations totales, le reste étant constitué par des condensats (14 millions de TEP) et du gaz naturel liquéfié (GNL) (17 millions de TEP) (Tableau 9).

TABLEAU 9
Productions nationales en Algérie

ÉCONOMIE INTERNE	1983	1984	1985	1986
● PIB courant (milliards de dinars)	232	258	291	
Variation du PIB réel (%)	+ 5,7	+ 5	+ 6	> 5
Agriculture (% de variation)	+ 1,6	+ 3,6	+ 15	+ 5
Industrie (% variation)	+ 10	+ 9,7	+ 10	+ 9,4
Production pétrole (millions de tonnes)	31	29,5	29,2	
Production gaz naturel liquéfié — GNL (milliards m ³)	19	21	20,2	

Certes, la balance commerciale algérienne est excédentaire depuis 1978. En 1985, les exportations se sont élevées à 67 milliards DA (14 milliards de \$), en augmentation de 13,4 % sur 1984, tandis que les importations représentaient 49,5 milliards DA (19,4 milliards de \$), montant à peu près stable depuis 1981. Mais, bien que les exportations d'équipements industriels et de biens de consommation aient connu un taux de croissance élevé en 1985, leur volume total reste marginal en comparaison des hydrocarbures qui ont fourni, en 1985, 98 % des exportations avec 65,8 milliards DA (13,8 milliards de \$), en augmentation de 2,2 % sur 1984. Selon des estimations officielles provisoires, le pétrole a représenté, en 1985, 26 % des exportations d'hydrocarbures, les produits pétroliers 24 %, le gaz naturel 24 %, les condensats 22 % et le GNL 4 % (Tableau 10).

Mais à l'instar des grands pays en voie d'industrialisation, l'Algérie a été, elle aussi, prise dans l'engrenage de l'endettement : celui-ci représentait, en 1985,

18,6 milliards de \$, contre 13,4 milliards de \$ pour le Maroc, 5,2 milliards de \$ pour la Tunisie et près de 150 milliards de \$ pour l'ensemble des autres pays arabes. Cela représente pour l'Algérie, près de 4,70 milliards de \$ en service de la dette, soit un ratio service dettes/exportations dépassant 36,0% et un ratio dettes/PNB de 38% en 1985, soit 911 dollars par habitant (4).

Ce taux élevé d'endettement ne place pas l'Algérie dans une situation confortable. Aussi, quand la « crise à rebours » est enclenchée, l'Algérie réagit durement à l'égard de l'Arabie Saoudite, mais ne peut rien faire pour inverser les tendances. Elle doit apprendre à réajuster son tir et réviser ses plans.

TABLEAU 10
Commerce extérieur de l'Algérie
(en milliards de DA)

	1980	1981	1982	1983	1984	1985
Importations	40,5	48,6	49,3	49,8	51,2	49,5
Exportations	59,9	57,4	52,7	53,4	59,1	67
Solde	+19,4	+8,8	+3,4	+3,6	+7,9	+17,5
Taux de couverture (%)	148	118	106,9	107,4	115,3	135,5
<i>Importations et exportations par secteurs en 1985</i> (en milliards de DA et en %)						
<i>Importations</i>	<i>Valeur</i>	<i>%</i>	<i>Exportations</i>	<i>Valeur</i>	<i>%</i>	
Prod. alimentaires	11	22,2	Hydrocarbures	65,8	98,2	
Prod. éner. et lubrifiants	0,9	1,8	dont : — pétrole	17,1	26	
Prod. bruts	3	6,0	— gaz	15,8	24	
Prod. manufacturés	33,9	68,4	— prod. raff.	15,8	24	
dont : — semi-finis	11,7	23,6	— condensats	14,5	22	
— équip. industr.	15,3	30,9	Prod. agricoles	0,2	0,3	
— biens de consom.	6,3	12,7	Prod. manufacturés	0,8	1,2	
Autres	0,7	1,4	Autres	0,2	0,3	
<i>Import. totales</i>	<i>49,5</i>	<i>100</i>	<i>Export. totales</i>	<i>67</i>	<i>100</i>	

A) L'INDUSTRIALISATION INDUSTRIALISANTE

La Charte Nationale de 1976, définit en ces termes l'objectif économique poursuivi par le régime algérien : « le développement doit créer les conditions nécessaires à la construction et à la consolidation d'une économie nationale, **indépendante, intégrée et autocentrée**, intensifiant en son sein les relations intersectorielles et les échanges entre les branches ».

Appelée stratégie des « industries industrialisantes », celle-ci reposait sur un raisonnement simple. Il s'agissait, par la valorisation sur le marché inter-

(4) Voir l'article d'Yves GAZZO : « L'endettement comparé des pays arabes », in *Les Cahiers de l'Orient*, n° 3, 1986, pp. 195-214.

(5) *Charte Nationale*, Alger, FLN, 1976, p. 122.

national du pétrole et du gaz, d'acquérir les devises permettant l'importation des moyens nécessaires à la mise en place des bases industrielles d'un développement global. Pour ce faire, il fallait s'ouvrir sur le marché international, pour lui vendre du pétrole et du gaz et lui acheter des technologies, clé en main, produit en main, voire marché en main (6).

L'extraction apparaissait donc d'emblée comme la clé de voûte du modèle algérien. L'ennemi idéologique de l'Algérie, les U.S.A. sont un de ses principaux clients commerciaux. Quant aux pays de la CEE, ils lui fournissaient en 1985, 64 % de ses importations et achetaient 58,7 % de ses exportations (Tableau 11).

TABLEAU 11
Commerce Algérien 1985* (en millions de \$)

Importations	millions de \$	10.382
Exportations	millions de \$	13.087
Principaux fournisseurs	% CEE	64,0
	% FRA	29,3
	% PVD	9,2
Principaux clients	% E.U.	18,5
	% CEE	58,7
	% FRA	17,5

* *L'État du Monde*, Editions de la Découverte, 1986, p. 270.

Aussi est-il à peine étonnant, vu ses maigres ressources couplées à une grande volonté d'aller vite et de voir grand, que l'Algérie entre rapidement dans la spirale de l'endettement.

Aussi, quand survient le contre-choc pétrolier de 1986, les Algériens sont pris de court. Certes, ils n'avaient pas écarté cette éventualité. Le plan pour 1986 avait d'ailleurs tablé sur une diminution de 10 % des recettes. Mais ils ne pouvaient deviner que le prix du baril plongerait, un jour, sous la barre de 10 dollars.

Elle qui, à maintes reprises, avait accusé l'Arabie Saoudite de pratiquer des contrats en « netback » et de brader son pétrole, se trouve obligée, début 1986, de recourir aux mêmes pratiques. Du coup, l'Algérie réalisait qu'elle était vulnérable. En effet, si l'Arabie Saoudite pouvait, sans froncer le sourcil se permettre le luxe de voir ses revenus pétroliers s'éroder de 15 à 20 milliards de dollars par an pendant au moins 5 ans, une telle perspective serait impossible à imaginer pour l'Algérie. A 15 dollars le baril en moyenne pour 1986, l'Algérie perdrait plus d'un tiers de ses revenus (4,6 milliards sur 12,6 milliards de dollars qui constituent ses recettes pour 1985) (7). En réalité, au total, l'Algérie perdrait 40 % de ses revenus pétroliers en 1986.

Devant la baisse des revenus pétroliers, une réduction importante du budget algérien avait été décidée au printemps dernier. Le budget révisé prend en compte des revenus pétroliers s'élevant à 19 milliards DA contre 48 milliards

(6) Voir M. SALEM et M.A. SANSON : « Les contrats 'clé en main' et les contrats produit en main », *Technologie et rente de développement*, Paris, Librairies techniques, 1979.

(7) *Le Monde*, 3 juin 1986, p. 41.

dans le budget initial, soit une baisse de 40 %. Les dépenses ont été réduites de 18 %, de 128 milliards DA à 104,6 milliards DA, la baisse portant essentiellement sur les dépenses d'équipements (- 26 %). Le déficit budgétaire atteindrait ainsi 14 milliards DA (Tableau 12).

TABLEAU 12
Budget algérien, 1985-86
(en millions de DA)

	1985	1986 (initial)	1986 (révisé)
1) Recettes			
Impôts directs	9 500	13 800	15 500
Timbres	1 500	2 200	3 000
Impôts sur les sociétés	17 500	21 500	18 000
Impôts indirects	7 000	10 500	7 000
Douanes	11 000	11 000	5 000
Revenus des propriétés de l'État	1 500	2 000	2 500
Divers	13 000	14 000	10 650
Ventes d'hydrocarbures	52 000	48 000	29 000
Total recettes	113 000	123 000	90 650
2) Dépenses			
— A) Dépenses de fonctionnement			
Ministères :			
Présidence	611,9	640,0	600
Défense	4 793,1	5 459,0	5 300
Finances	1 252,2	1 446,2	1 400
Affaires étrangères	583,5	619,3	600
Intérieur	2 874,5	3 543,2	3 400
Santé	2 720,1	3 518,3	3 150
Éducation élémentaire	11 026,7	13 620,8	12 630
Éducation supérieure	2 764,4	3 178,6	3 100
Anciens combattants	2 972,4	3 289,9	3 200
Formation professionnelle	1 397,9	1 539,8	1 470
Autres	5 991,5	6 760,6	5 965
Sous-total	36 988,5	43 615,7	40 815
Général	27 197,6	23 384,5	18 685
Total	64 186,1	67 000,2	59 500

B) LES CONTRATS GAZIERS

Signe particulier : l'Algérie est avant tout un pays gazier. C'est en fait le troisième fournisseur des pays de l'OCDE, après l'Union Soviétique et la Norvège. En 1984, elle leur avait fourni près de 19.000 millions de mètres cubes contre 36.700 pour l'Union Soviétique et 29.900 pour la Norvège. Les contrats gaziers algériens pour 1985 totalisaient 28,200 millions de mètres cubes.

Mais, chose aggravante : le prix du gaz algérien est indexé sur un panier de différents bruts. Du fait de l'écart entre le cours officiel de ces bruts et leur

prix sur le marché, ce gaz se vendait quelque 30 % plus cher que ses concurrents directs. Or, voici que des pays comme l'Espagne, la France, la Belgique, l'Italie et les U.S.A., à tour de rôle, exigent depuis le contre-choc pétrolier, la renégociation des contrats gaziers signés avec l'Algérie, pour en rediscuter et les prix et les quantités.

La Belgique a choisi de s'en remettre à la Cour Internationale de Justice de La Haye pour résoudre son différend avec l'Algérie, l'Italie a demandé une révision des prix en baisse de 40 %, l'Espagne et la France se sont contentées d'une réduction de 20 % des prix en attendant d'autres révisions des contrats de fourniture.

Après de longues négociations avec les acheteurs, l'Algérie a dû accepter une indexation sur les prix de vente des bruts à la CEE.

Ainsi l'accord conclu entre la SONATRACH et la SNAM italienne, le 8 octobre 1986, prévoit une indexation du gaz algérien sur les valeurs « netback » de huit bruts de référence. Valable pour une durée de trois ans, pendant laquelle le prix sera révisé chaque trimestre, l'accord prévoit également un assouplissement du rythme des enlèvements, qui pourront s'étagier entre 10,6 milliards de m³/an et 14 milliards/an au lieu de 12 prévus initialement pour 1986 (8).

L'indexation sur les prix de vente des bruts à la CEE apporte bien sûr un nouvel éclairage aux négociations en cours entre la SONATRACH et Gaz de France et aux entretiens qui doivent reprendre au printemps prochain (1987) entre la SONATRACH et la société belge Distrigaz au terme de l'Accord Intermédiaire signé en juin 1986.

A la suite de l'accord entre l'Algérie et l'Italie, les exportations gazières de l'Algérie atteindraient en 1986 un volume total de 28 à 29 GM³, réparti comme indiqué au tableau 13.

TABLEAU 13
Exportations de gaz de l'Algérie
(en milliards de m³)

Destinataires	1983	1984	1985	1986 (1)
— <i>Sous forme de GNL</i>				
Gaz de France	7,8	8	7,5	9,1
Distrigaz (Belgique)	1,5	1,5	1,9	3,0 (2)
Enagas (Espagne)	1,5	1,5	1,5	3,8 (3)
Panhandle (USA)	2,6	—	—	—
Distrigas (USA)	1,2	1,2	0,6	—
— <i>Par Gazoduc</i>				
SNAM (Italie)	2,2	6,3	8,5	10,11
STEG (Tunisie)	—	0,1	0,2	0,2 (4)
Total	16,8	18,6	20,2	27,9/28,9

(1) Volume maximum prévu.

(2) A partir du 1^{er} mai 1986, selon l'accord conclu en juin 1986 (PGA, 1.7.86).

(3) Suite au nouvel accord intervenu en février 1985.

(4) Comme royalties pour le passage du Transmed sur le territoire tunisien.

(8) *Pétrole et gaz arabe*, 16 octobre 1986, p. 10.

C) L'ENDETTEMENT

Tous ces bouleversements donnent une nouvelle acuité au problème de la dette algérienne. Certes, l'Algérie était l'un des rares pays qui étaient parvenus à se désendetter au début des années 80. Mais à la fin de 1984, sa dette était estimée à 16,2 milliards de dollars (31 % de crédits commerciaux, 49 % de crédits financiers, < 17 % de prêts gouvernementaux et multilatéraux, 3 % en portefeuille obligatoirement). Fin 1985, elle était évaluée à 17,8 milliards de dollars, la France étant le principal créancier (19,5 %) devant le Japon (14 %), les Etats-Unis (13,3 %) et la République Fédérale d'Allemagne (7,4 %). Mais au cours de cette même année, l'Algérie a obtenu 1,6 milliards de dollars de nouveaux crédits, par le biais du Crédit Populaire d'Algérie, de la Banque Nationale d'Algérie et de la Banque Extérieure d'Algérie (9). Ce qui fait que dans l'ensemble, l'Algérie a, en 1985, consacré 4,4 milliards de dollars au service de la dette, soit le tiers de ses recettes en devises.

Telle est la situation au moment où survient le contre-choc pétrolier de 1986, amputant les revenus pétroliers algériens de plus d'un tiers. Cette réduction attendue des revenus provenant de la vente d'hydrocarbures a rendu nécessaire le recours à de nouveaux emprunts. L'Algérie a d'ailleurs déjà obtenu des banques deux tranches de crédits de 300 millions de \$ chacune. Le premier de ces emprunts a été signé à Tokyo le 31 mars entre la Banque Algérienne de Développement et l'Industrial Bank of Japan (IBJ), leader d'un consortium comprenant, outre l'APICORP, un grand nombre de banques japonaises; le second de ces emprunts, dont le montage a été réalisé par l'Arab Banking Corporation de Bahrein, portant également sur un montant de 300 millions de dollars (10).

Et il n'est pas exclu que l'Algérie doive recourir en 1986 à de nouveaux emprunts qui pourraient atteindre 2 milliards de dollars et au prélèvement d'une partie des réserves internationales du pays en devises.

C'est dire que le contre-choc pétrolier a, sur l'Algérie, un impact particulièrement négatif ressenti par les Algériens avec amertume et agacement. D'ailleurs les Algériens ne cachent pas leur mécontentement à l'égard de l'Arabie Saoudite qu'ils accusent d'être l'artisan de l'effondrement des prix. Le quotidien *Al-Moudjahid* s'en est pris, à plus d'une reprise, à la stratégie initiée par l'Arabie Saoudite. « L'Algérie, écrit le journal (fin avril 1986), a refusé d'indexer son gaz sur les produits raffinés parce qu'elle considère que ces produits dont les prix étaient déterminés par les consommateurs, représentaient une menace trop grande pour la sécurité de ses avoirs. Cette thèse, défendue dans les années 80, trouve aujourd'hui une confirmation éclatante sur le marché énergétique mondial, puisque l'un des aspects fondamentaux qui a précipité l'effondrement des prix du brut a été très précisément l'introduction par l'Arabie

(9) *Pétrole et gaz arabe*, 16 juin 1986, p. 9.

(10) *Pétrole et gaz arabe*, 1^{er} mai 1986, p. 17.

Séoudite, en été dernier, de la fameuse formule du « netback » dans la détermination du prix du brut » (11) (souligné par nous).

D) UNE NOUVELLE DONNE ÉCONOMIQUE

Le 2^e plan quinquennal (1985-1989) avait, parmi ses objectifs, une croissance régulière d'environ 7 % l'an. Et le plan annuel 1986 avait été établi en tenant compte d'une baisse des recettes de 10 % seulement (12).

Or, au mois de mai 1986, le président Chadli Bendjedid déclarait que l'Algérie avait connu, pour 1985, une baisse de ses revenus nationaux de près de 80 %.

Avec l'effondrement des prix pétroliers en 1986 l'Algérie, plongée déjà dans le marasme, va être frappée de plein fouet. A l'évidence, l'objectif d'une croissance de 7 % prévu dans le plan, n'était plus réaliste. Les dirigeants algériens sont désormais contraints de miser sur une croissance de 5 %. Mais même ce taux apparaît comme problématique.

Dans un pays où le taux de croissance démographique est de l'ordre de 3,2 % l'an, où 60 % de la population ont moins de vingt ans, où naissent chaque année plus d'enfants qu'en France (850.000 enfants pour un pays de 21.5 millions contre 760.000 enfants pour un pays de 56 millions en 1984), la nouvelle donne économique a de quoi inquiéter.

Il était donc prévisible qu'une véritable cascade de mesures d'austérité vint rappeler aux Algériens que la période faste était révolue et qu'il fallait serrer les ceintures :

- suspension des importations sous forme d'envois postaux contre remboursement « à compter du 6 mars jusqu'à nouvel ordre » (13);
- diminution de l'allocation touristique en devises (qui est ramenée à 1 000 dinars (1 600 FF) tous les deux ans pour les personnes âgées de plus de 18 ans;
- diminution de l'allocation en devises accordée aux Algériens effectuant le pèlerinage à La Mecque et qui est ramenée de 7 500 dinars à 6 500 dinars (1 dinar = 1,60 FF);
- diminution du programme général d'importations qui passe de 48 milliards DA à 38,5;
- réduction des dépenses militaires « jusqu'ici considérées comme intouchables »;
- révision du programme d'investissement (priorité aux projets faisant peu appel à l'extérieur);

(11) *Pétrole et gaz arabe*, 1^{er} mai 1986, p. 16.

(12) Cf. l'article de Frédéric FRITSEHER : « L'Algérie : la chute des recettes en devises contraint le gouvernement à des mesures d'austérité », in *Le Monde*, 11 mars 1986.

(13) *Le Grand Maghreb*, 28 avril 1986, p. 134 et le 9 juin 1986, p. 204.

- utilisation maximale du pavillon algérien dans le domaine du transport maritime et aérien;
- réduction de l'assistance technique étrangère;
- élargissement de l'assiette fiscale et une plus forte imposition des produits de luxe et de seconde nécessité.

Parmi les autres mesures envisagées figureraient :

- la réduction du nombre des fonctionnaires (moins 30 000) dans les deux années à venir, ainsi qu'une baisse de 50 % des subventions de l'État destinées à soutenir les prix du pain, du sucre et des produits de base qui coûtent plus de 3 milliards de dollars par an au Trésor algérien (14).

Ces mesures s'accompagnent d'une politique de privatisation. En effet, la nouvelle Charte Algérienne adoptée par référendum le 16 janvier 1986 par le Congrès Extraordinaire du FLN institutionnalise l'ouverture économique libérale esquissée dans la Charte de 1976 et règlementée déjà en août 1982. Des lois, désormais, vont fixer les contours du secteur privé du pays, appelé à jouer un rôle croissant dans la bataille de l'indépendance économique : l'agro-alimentaire, le bâtiment, l'industrie légère, les transports à courte et moyenne distance, les services, la distribution devraient ainsi progressivement être pris en mains par des entrepreneurs privés. « Reconnaissance de facto, écrit Hocine Benmabrouk, d'un secteur privé qui employait le cinquième des salariés de l'industrie, le tiers de ceux des BTP, le tiers des transports, et surtout, les trois quarts de ceux des services et du commerce » (15).

Outre cet encouragement au secteur privé, le ministère algérien des finances a décidé d'offrir aux Algériens résidant dans le pays ou à l'étranger, la possibilité d'ouvrir des comptes en devises pour attirer dans les caisses de l'État d'importantes sommes en devises provenant en grande partie des revenus des travailleurs immigrés qui étaient particulièrement récalcitrants, ces derniers temps, à rapatrier une partie de leur épargne.

CONCLUSION

La chute brutale des revenus pétroliers, provoquée par la politique saoudienne de défense du marché pétrolier au détriment de la défense des prix du baril, a occasionné une perte de recettes des pays de l'OPEP de l'ordre de 75 milliards de \$ pour la seule année de 1986 (16). Selon une étude algérienne réalisée par le Ministère Algérien de l'Énergie et des Industries Chimiques et Pétrochimiques, les pertes de recettes des pays de l'OPEP atteindraient 330 à 465 milliards de \$ au cours des dix prochaines années (17).

(14) *Le Grand Maghreb*, 26 avril 1986, p. 134.

(15) Hocine BENMABROUK : « Privatiser ne suffit pas », in *Le Journal de l'Economie Africaine*, n° 78, 13 février 1986, p. 32.

(16) *Pétrole et gaz arabe*, 1^{er} mai 1986, p. 3.

(17) *Pétrole et gaz arabe*, 1^{er} juillet 1986, p. 36.

Au delà de ces prévisions chiffrées, ce qui compte pour l'Algérie c'est que désormais les choses ne seront plus comme avant.

Sur le plan interne, l'Algérie est entrée de plein pied dans une phase d'austérité, peut-être même de recession.

Sur le plan maghrébin, cette nouvelle crise pourrait avoir un effet salutaire : rappeler aux pays du Maghreb que le temps est compté, que les ressources sont rares, que les luttes fratricides sont futiles, que le Maghreb doit prendre ses destinées en main. Aussi pourrait-on assister à une reprise du dialogue en vue d'un assainissement des relations inter-maghrébines.

Sur le plan des relations Maghreb-Machrek, nous allons assister à une crispation des relations saoudo-algériennes, en attendant une nouvelle éclaircie. Le limogeage de Yamani (fin octobre 1986), partisan d'une politique de défense du marché pétrolier, est déjà le premier signe d'une politique saoudienne plus conciliante à l'égard des autres pays de l'OPEP, notamment l'Algérie et l'Iran.

Les leçons qu'on peut tirer des derniers événements survenus dans le marché pétrolier au cours de 1986 sont multiples. Nous en épingleons les plus significatives :

1. La défense des parts du marché préconisée par l'Arabie Saoudite serait, certes, une politique payante à plus long terme, si elle induisait :

- une réaction positive des consommateurs qui recourraient de façon accrue au pétrole brut;
- un recul de la production non-OPEP;
- un retrécissement des investissements dans l'exploration pétrolière hors pays OPEP, ou dans les énergies alternatives. Mais cela n'est possible que si les gouvernements des gros pays consommateurs (Occident et Japon) adoptent une politique passive. Or, le prix ne constitue pas le paramètre clef pour relancer la demande. Il faut compter aussi avec l'attitude des pays consommateurs et non seulement se soucier du comportement spontané des agents économiques.

2. A plus court terme, la politique saoudienne a produit des effets négatifs :

- elle a dressé l'Iran, la Libye, l'Algérie contre elle,
- elle a érodé la puissance morale de l'Arabie Saoudite au sein des pays de l'OPEP;
- elle a élargi le fossé entre les pays maghrébins producteurs de pétrole et les pays du Golfe.

Bref, l'Arabie Saoudite est devenue la cible de critiques de tous les pays arabes qui profitent directement de la rente pétrolière. Le système régional s'en est trouvé bouleversé.

L'Arabie Saoudite vient d'apprendre, à ses dépens, que les exigences du système régional sont incontournables. Peut-être le mécontentement algérien a-t-il permis à l'Arabie Saoudite de se rendre compte de cette nouvelle évidence.

Bichara KHADER *

* Directeur du Centre d'Études et de Recherches sur le Monde Arabe Contemporain. Université de Louvain-la-Neuve (Belgique).